

Annexe 37

Publique expurgée

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

15/03/2013

1. Avez-vous compris la procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par M. Gbagbo devant la CPI ? Souhaitez-vous vous exprimer sur ladite procédure ?

Je n'ai pas compris la contestation, parce que je n'ai aucune information sur le procès. Nous les victimes, nous comptons sur la CPI même s'il faut que je démoigne personnellement je le ferais.

2. Avez-vous connaissance d'une quelconque procédure à l'encontre de M. Gbagbo ouverte par les autorités ivoirienne ?

Non, je n'ai aucune connaissance.

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

15/03/2013

3. Pensez-vous que la justice ivoirienne est en mesure de juger M. Gbagbo ?

La justice ivoirienne n'est pas en mesure de juger M. Gbagbo, parce que je ne crois pas à la capacité de la justice ivoirienne, et les charges contre M. Gbagbo sont d'une grande importance pour nous. Moi, je compte seulement sur la C.P.I.

4. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de garantir les droits des victimes ?

La justice ivoirienne n'est pas en mesure de garantir les droits des victimes, Parce que la justice ivoirienne ne s'est jamais souciée de nous depuis la fin de la crise post électorale.

Numéro ou Nom de la victime : [REDACTED]

Date :

15/03/2013

5. Pour quelles raisons voulez-vous participer dans l'affaire contre M. Gbagbo devant la Cour pénale internationale ?

La raison est que, je suis une victime de N. Gbagbo. J'ai été battue, torturée et séquestrée. Donc je suis prête de témoigner contre N. Gbagbo pour tous ses crimes commis.